

Les banques suisses 1996

Communiqué de presse de juillet 1997

A fin 1996, 403 banques (1995: 413) ont remis leurs comptes annuels à la Banque nationale. Au total, 19 établissements ont été exclus de la statistique bancaire en 1996, mais 9 nouvelles banques ont été fondées. La diminution de 10 unités est due une fois encore au processus de restructuration qui a continué au sein du secteur bancaire. Ce processus a touché avant tout les banques régionales. La reprise de la Banque Cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures par l'Union de Banques Suisses - opération abondamment commentée dans les médias - a ramené à 24 le nombre des banques cantonales.

Le nombre des comptoirs en Suisse (sièges, succursales, agences et caisses de dépôts, sans les bureaux de recettes) s'inscrivait à 3543 à fin 1996; il a diminué de 123 unités, après un repli de 155 en 1995. Les banques Raiffeisen ont réduit leur réseau de comptoirs de 72 unités (1995: 52) à la suite de fusions. Les banques régionales ont fermé 14 (17) comptoirs, et les grandes banques, 10 (16).

L'effectif des comptoirs à l'étranger a quant à lui reculé de 3 unités, passant à 102. L'année précédente, il s'était accru de 4 unités.

Pour la première fois, toutes les banques ont transmis leurs données selon les nouvelles dispositions régissant l'établissement des comptes. Grâce à des regroupements, il a été possible de rendre comparables, pour les principaux domaines d'activité, les données établies selon les anciennes et les nouvelles dispositions. Le passage aux nouvelles dispositions a entraîné également d'importants changements dans la comptabilisation de plusieurs opérations. Ainsi, les opérations sur instruments financiers dérivés doivent être comptabilisées selon le principe brut, d'où une forte expansion des postes "Autres actifs" et "Autres passifs" et, partant, de la somme des bilans. Etant donné que les opérations sur produits dérivés sont passées principalement par les grandes banques et que celles-ci avaient déjà dressé leur bilan à fin 1995 selon les nouvelles règles, les données pour cette année-là sont largement comparables avec celles de fin 1996.

Les opérations figurant dans les bilans

Evolution générale

La somme des bilans des 403 banques déclarantes atteignait 1495 milliards de francs à fin 1996, contre 1323 milliards un an auparavant. Après une progression de 2,8%¹ en 1995, elle s'est accrue de 13%. Les opérations avec des banques à l'étranger et les opérations sur titres - en particulier les prêts de titres - ont joué un rôle déterminant dans l'augmentation de la somme des bilans. Les prêts à la clientèle étrangère (sans les créances hypothécaires, lesquelles sont négligeables dans les opérations avec les non-

résidents) ont eux aussi enregistré une vive expansion. Les banques ont par contre adopté une certaine circonspection dans leurs prêts (y compris les créances hypothécaires) au secteur non bancaire suisse.

La ventilation selon la monnaie montre que les opérations en monnaies étrangères se sont fortement accrues, qu'elles soient en comptes suisses ou en comptes étrangers. Elles ont en effet progressé d'environ 30%. Les opérations en francs suisses ont par contre presque stagné, puisqu'elles n'ont augmenté que de 2%.

La part des actifs à l'étranger au total des bilans atteignait 44%, contre 39% à fin 1995. Au passif également, la part étrangère a progressé, passant de 33% à 38%. L'affaiblissement du franc suisse sur les marchés des changes a contribué à cette évolution. Le manque de dynamisme de la conjoncture en Suisse, qui a influé sur le domaine des crédits notamment, explique aussi le poids accru qu'ont pris les opérations avec l'étranger.

La part des banques cantonales au total des bilans s'inscrivait à 17,8%, contre 19,8% à fin 1995. La part des banques régionales a elle aussi reculé, alors que celle des grandes banques a progressé, passant de 55,2% à 58,1%. Pour les autres catégories de banques, les variations ont été minimes.

Opérations interbancaires²⁾

Les créances sur d'autres banques se sont accrues de 16,8% (1995: 3,5%) pour s'établir à 248 milliards de francs (213 milliards). Les engagements envers d'autres banques, qui ont augmenté de 15,8% (-1,6%), atteignaient 274 milliards de francs (237 milliards). Dans les opérations interbancaires avec l'étranger, les créances ont progressé de 24,2% (2,9%), passant à 201 milliards de francs (162 milliards); les engagements, de leur côté, ont enregistré une hausse de 19,9% (-3,1%) pour s'inscrire à 195 milliards de francs (162 milliards). Ainsi, dans les opérations interbancaires, 81% des créances et 71% des engagements étaient sur ou envers des banques à l'étranger. L'excédent des engagements sur les créances s'élevait à 26 milliards de francs, contre 24,2 milliards à fin 1995.

Opérations avec la clientèle²⁾

Les crédits au secteur non bancaire en Suisse et à l'étranger (y compris les créances hypothécaires) ont perdu un peu de leur importance. Leur part au total des bilans a en effet reculé, passant d'environ 56% à moins de 53%. Les crédits à des résidents représentaient toutefois 75% de la somme des bilans en comptes suisses. Ils ont donc continué de jouer un rôle dominant, même si, cette année également, ils n'ont guère évolué; les créances hypothécaires ont progressé de 4%, alors que les autres créances sur la clientèle ont fléchi de 2% environ. En revanche, les crédits à des non-résidents ont connu un fort développement: les créances sur la clientèle à l'étranger se sont accrues de 38 milliards, ou de 30%, pour atteindre 164,1 milliards de francs. Une part

substantielle de cette expansion a découlé des opérations de prise et de mise en pension.

Les engagements envers la clientèle s'élevaient à 877 milliards de francs, soit un niveau dépassant de 10,7% celui de fin 1995. Les dépôts à vue et les dépôts à terme ont augmenté de respectivement 19,6% et 20,1% pour s'inscrire à 110 milliards et à 276 milliards de francs. Ainsi, leur part au total des bilans comme à l'ensemble des engagements envers la clientèle a progressé. Quant aux engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, ils ont passé de 279 milliards à 299 milliards de francs, d'où une hausse de 7,1%. La rémunération moyenne des engagements en francs suisses était de 2,5% pour la part sous forme d'épargne et de 2,3% pour celle sous forme de placements, soit des niveaux historiquement très bas.

Titres

Les portefeuilles de titres (titres destinés au négoce et immobilisations financières) se sont accrus de 35 milliards, ou de 27,3%, pour atteindre 165 milliards de francs. Une part importante, mais moins élevée qu'en 1995, résultait de papiers-valeurs empruntés.

Les prêts de titres ont marqué une très forte expansion. Les titres empruntés par les banques ont augmenté de 56,5% et s'établissaient à 58,9 milliards de francs. De leur côté, les titres prêtés par les banques ont progressé de 86,8% pour s'inscrire à 52 milliards de francs. Les titres empruntés provenaient en majorité de l'étranger; l'année précédente, la moitié d'entre eux étaient encore d'origine suisse. Les titres sont prêtés pour l'essentiel (92%) à des banques et clients étrangers.

Les opérations hors bilan

Après un repli de 9,2% en 1995, les opérations fiduciaires ont augmenté de 20,5% pour s'inscrire à 297 milliards de francs à fin 1996 (247 milliards un an auparavant). Du total des affaires fiduciaires, 18% ou 53 milliards de francs (fin 1995: 46 milliards) provenaient de résidents. Comme les années précédentes, seule une petite partie des fonds fiduciaires, soit 0,9%, était placée en Suisse. D'une année à l'autre, des modifications sensibles ont été observées dans la répartition selon la monnaie: le dollar des Etats-Unis en particulier a gagné en importance, au détriment du franc suisse et du mark allemand. Les opérations en dollars atteignaient 55,7% à fin 1996, contre 51,4% à fin 1995. La part des fonds libellés en francs suisses était de 10,6%, alors qu'elle s'élevait encore à 13,1% à fin 1995. Quant aux opérations en marks allemands, elles ont passé de 12,2% à 10,4%.

A fin 1996, toutes les banques ont participé pour la première fois à une enquête portant sur les instruments financiers dérivés ouverts. Cette enquête renseigne sur le montant du sous-jacent ainsi que sur les valeurs de remplacement positives et négatives. Le montant du sous-jacent atteignait 8866 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives s'élevaient à 140 milliards de francs, et les valeurs de remplacement négatives,

à 143 milliards. Du montant du sous-jacent, 51,2% revenaient aux instruments de taux et 42,3% aux devises. Les contrats portant sur des titres de participation ne représentaient que 5%, et ceux sur métaux précieux, 1,3%. Si l'on considère les types de contrats, les opérations à terme, avec une part de 34,2%, étaient les plus importantes. Les options OTC (de gré à gré) occupaient le deuxième rang, avec 27,4%.

L'enquête montre en outre que seules quelques banques se partagent le marché des produits dérivés. Les grandes banques détiennent une part de marché supérieure à 90%.

Le compte de résultat

Les nouvelles dispositions régissant l'établissement des comptes ont eu de sensibles répercussions sur la présentation du compte de résultat. Plusieurs données que les banques ne devaient pas fournir précédemment sont maintenant disponibles.

Le compte de résultat pour 1996 a lui aussi subi fortement les effets du processus de restructuration et d'adaptation en cours dans le secteur bancaire suisse. Le bénéfice annuel de l'ensemble des banques a fléchi, passant de 6,1 milliards à 3,4 milliards de francs. En outre, les banques ont enregistré des pertes annuelles pour 2,8 milliards de francs, contre 0,1 milliard en 1995. Les pertes des seules grandes banques ont atteint 2,7 milliards de francs. Cette évolution est due à la constitution, selon une méthode reposant sur une approche actuarielle, de provisions pour couvrir les risques.

Le résultat des opérations d'intérêts s'est inscrit à 16,2 milliards de francs, contre 15,7 milliards l'année précédente. Les opérations de commissions et les prestations de service ont contribué au bénéfice brut pour 15,3 milliards de francs, et les opérations de négoce, pour 7,2 milliards.

Les amortissements sur l'actif immobilisé ont totalisé 3,4 milliards de francs. Les correctifs de valeurs, provisions et pertes ont atteint près de 10 milliards de francs, dont 6,8 milliards dans les grandes banques. Quant aux charges de personnel, elles se sont accrues de 1,3 milliard de francs.

Les fonds propres

Les banques (catégories 1.00 à 5.00) détenaient des fonds propres pour 96,7 milliards de francs à fin 1996, contre 95,8 milliards un an auparavant. Le volume exigible était de 74 milliards de francs (fin 1995: 72 milliards).

En vertu de l'article 12 de l'ordonnance sur les banques, les fonds propres pouvant être pris en compte doivent atteindre en permanence au moins 8% des positions pondérées en fonction du risque, après déduction de correctifs de valeurs. Pour le Comité de Bâle, les fonds propres de base doivent représenter 4% au minimum des positions pondérées en fonction du risque.

A fin 1996, toutes les catégories de banques dépassaient tant la limite de 8% que celle de 4%. Le rapport entre les fonds propres pouvant être pris en compte et les positions pondérées en fonction du risque était de 10,3%, contre 10,5% à fin 1995. Les fonds propres de base représentaient 9,2% (fin 1995: 9,6%) des positions pondérées en fonction du risque. Les deux rapports ont donc diminué d'une année à l'autre, mais sont restés nettement supérieurs aux valeurs minimales exigées. Pour l'ensemble des banques, les positions pondérées en fonction du risque atteignaient 942 milliards de francs à fin 1996, contre 912 milliards à fin 1995. Les risques découlaient à raison de 78% (fin 1995: 79%) des opérations figurant dans les bilans et à raison de 9% (6%) des valeurs mobilières (risques inhérents à l'émetteur). Quant aux risques liés aux contrats à terme et aux options achetées, ils ne formaient que 2% (2%) de l'ensemble.

Coefficients de solvabilité

	Fonds propres pouvant être pris en compte		Fonds propres de base pouvant être pris en compte	
	1995	1996	1995	1996
Toutes les banques	10,5	10,3	9,6	9,2
Banques cantonales	9,4	9,5	8,6	8,7
Grandes banques	8,9	8,5	8,1	7,3
Banques régionales	10,5	10,7	9,3	9,4
Banques Raiffeisen	8,3	10,1	5,3	6,8
Banques commerciales	13,1	12,8	11,9	12,3
Banques boursières	26,1	24,7	24,9	22,7
Banques de prêt personnel	12,2	11,6	10,8	11,2
Autres établissements	16,1	17,6	14,2	15,0
Banques en mains étrangères	21,4	20,1	20,8	20,0

Les liquidités

Les liquidités des banques - disponibilités et actifs facilement réalisables - ont augmenté de 24 milliards pour s'établir à 149 milliards de francs. Les banques détenaient des liquidités dépassant de 53 milliards de francs le volume exigé (fin 1995: 47 milliards).

L'effectif du personnel

Les banques occupaient 119 771 personnes à fin 1996, contre 119 980 un an auparavant. L'effectif du personnel a diminué de 2024 unités en Suisse. A l'étranger, il s'est en revanche accru de 1815 pour atteindre à 11 678 unités. Cette progression a été observée principalement dans les grandes banques.

En Suisse, l'effectif du personnel a augmenté de 162 unités dans les banques Raiffeisen, de 133 dans les banques régionales et de 22 chez les banquiers privés. Les

principaux replis ont été enregistrés dans les banques cantonales (- 881), les grandes banques (-678) et les banques commerciales (-508). Le personnel masculin a reculé de 2103 unités, alors que le personnel féminin a progressé légèrement, soit de 79.

1) Abstraction faite de l'expansion que les postes "Autres actifs" et "Autres passifs" ont enregistrée, à fin 1995 déjà, à la suite du passage de nombreux établissements, notamment des grandes banques, aux nouvelles dispositions régissant l'établissement des comptes.

2) Sans les métaux précieux ni les prêts de titres.